Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 7 novembre 2026

Un nouveau plafond pour les frais bancaires lors d'une succession



Lors de la clôture du compte d'un défunt, une banque peut vous réclamer des frais pour les différentes démarches à accomplir (inventaire des fonds, établissement d'échanges avec le notaire, etc.). Le montant de ces frais est encadré par la loi depuis l'an dernier. Le 1er janvier, un nouveau plafond a été fixé pour ces frais bancaires de succession.

Depuis le 13 novembre 2025, un plafond est établi concernant les frais qu'une banque peut vous réclamer lors de la clôture du compte d'un défunt. Les frais sont plafonnés, depuis lors, à 1% du montant total des soldes des comptes et de la valorisation des produits d'épargne du défunt. Jusqu'alors, ces frais ne pouvaient pas excéder 850€.

Depuis le 1er janvier 2026, le montant de ces frais de clôture de compte ne peut en outre pas excéder

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 7 novembre 2026

857€, quoi qu'il en soit (contre 850 €, entre le 13 novembre et le 31 décembre 2025).

Ce montant est revalorisé chaque année en fonction de l'inflation constatée par l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee), à savoir « la moyenne annuelle des prix à la consommation, hors tabac, calculée sur les douze derniers indices mensuels de ces prix publiés par l'Insee l'avant-dernier mois qui précède la date de revalorisation ».

Les frais bancaires de succession sont totalement supprimés :
lorsque les comptes et produits d'épargne en question étaient détenus par une personne mineure ;
lorsque le solde total des comptes et produits d'épargne du défunt est inférieur à 5 965 € (ce montant, révisé tous les ans en fonction de l'inflation, était fixé à 5 910 € jusqu'au 31 décembre 2025) ;
lorsque les héritiers présentent à la banque un acte de notoriété ou une attestation signée par l'ensemble d'entre eux, et que les opérations liées à la succession ne témoignent pas d'une complexité manifeste.

Les banques facturent, sous la dénomination « frais bancaires de succession », les diverses démarches qu'elles doivent effectuer lors du décès d'un de leurs clients : entre autres, un inventaire des fonds, le transfert de l'argent aux héritiers et l'établissement d'échanges avec le notaire.

Châteauneuf-du-Pape : transmission en douceur des vignes du Domaine Saint Préfert

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 7 novembre 2026



À un parterre d'invités venus de toute la France, Isabel Ferrando a officiellement présenté sa fille Guillemette Giraud Ferrando qui va progressivement lui succéder à la tête du domaine qu'elle a créé en 2000. À l'époque, elle avait quitté le monde de la banque pour s'installer au Chemin Saint Préfert avec son mari, Germain Giraud, et Guillemette, alors âgée de 5 ans. Et elle a étudié les galets roulés, safres, sables ocres qui font la richesse des 32 hectares du sous-sol de sa propriété à Châteauneuf, mais aussi la vinification, l'élevage des vins et la magie des assemblages.

Depuis, Isabel Ferrando a travaillé, elle s'est battue bec et ongles. Sa devise : « Ardet in hostem » (le combat accroît mon ardeur). Elle a su s'imposer dans ce monde d'hommes, elle est plébiscitée par la critique et collectionne les récompenses. Dès 2003, Robert Parker, l'auteur du dictionnaire éponyme titrait : « A star is born » et en 2007 il attribuait la note maximale de 100/100 pour l'un de ses vins. À l'automne dernier, la Revue des Vins de France la mettait à la une en la surnommant « La Papesse de Châteauneuf-du-Pape. »

Elle qui élève ses vins en amphores de terre cuite, foudres de chêne et cuves béton, qui a investi plus de 3M€ pour une superbe cave de vinification bleue et acier, exporte 75% de ses 60 000 bouteilles dans 48

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 7 novembre 2026

pays, sait que la consommation évolue. « Nous nous adaptons avec des rouges moins rustiques, plus frais et plus fruités. Et comme le blanc connaît un réel engouement, nous avons sorti un vin de France à 13° très prisé par les jeunes notamment et qui s'arrache (plus de 10 000 bouteilles vendues). Il s'appelle « Stella ducit », qui est la devise de la commune du Thor, d'où était originaire le papa de Guillemette et qui signifie 'L'étoile nous guide' en latin. »



Guillemette Giraud Ferrando, née à Carpentras il y a 26 ans, a grandi entre barriques et tonneaux, mais au départ, elle n'avait pas vraiment envie d'y passer sa vie. Partie à Paris-Dauphine pour faire ses études, hypokhâgne et khâgne, elle enchaînera avec Londres et Berlin pour peaufiner un master en management, puis un BTS de viti-œnologie à Beaune, au cœur de la Bourgogne, au pays des Brouilly et Romanée-Conti. Bardée de diplômes, elle parfait ses connaissances chez les vignerons de la Napa Valley en Californie et

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 7 novembre 2026

en Afrique du Sud où nos cépages (Chardonnay, Pinot, Cabernet-Sauvignon, Merlot) font de magnifiques vins.

Avec la crise sanitaire, confinement oblige, Guillemette est revenue à la maison, à Saint Préfert, a donné un coup de main, s'est finalement prise au jeu et a décidé de travailler avec sa maman, ce qui a forcément ravi Isabel Ferrando.

Du coup, la transmission s'est organisée en douceur. « Isabel atteignait les sommets, Guillemette va tutoyer les étoiles », a écrit un critique. Bon sang ne saurait mentir. Lors de la présentation de sa fille aux dizaines d'invités triés sur le volet, Isabel Ferrando a parlé de ses cuvées, 'Colombis', 'Collection Charles Giraud', 'Clos Beatus', 'Cuvée spéciale Vieilles Clairettes', qui vont de 30€ la bouteille jusqu'à 600€ pour la 'F 601', du numéro de la parcelle où poussent des vignes 100% Cinsault. « Je sais, c'est fou, c'est indécent », reconnaît Isabel Ferrando. « Mais quand on aime, on ne compte pas », a répondu dans l'assistance un fan venu de Nîmes. Il explique : « Je m'intéresse au Saint Préfert depuis qu'elle a commencé. Elle travaille merveilleusement ses vins, j'ai toute sa série depuis 2007 et je suis emballé, totalement conquis », confie-t-il. Du coup, il est même prêt à acheter un jéroboam (soit x4 bouteilles) à 2 400€.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 7 novembre 2026



Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 7 novembre 2026



Contact : contact@famille-ferrando.com /cave@famille-ferrando.com / 04 90 83 75 03

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 7 novembre 2026

Choisir son bail, tout comprendre avec Entreprendre.Service-Public.fr



Besoin de flexibilité, d'un contrat adapté à votre organisation? Renseignez-vous sur le bail commercial, professionnel, rural ou particulier sur Entreprendre.Service-Public.fr. Le site vous présente les informations à connaître.

Bail commercial et bail professionnel : quel indice de référence utiliser ?
L'indice de référence d'un bail commercial ou professionnel est un élément qui permet la révision du bail, dans le but d'augmenter ou de baisser le loyer. En savoir plus

Faut-il verser un dépôt de garantie dans un bail commercial ?

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 7 novembre 2026

Un dépôt de garantie est une somme d'argent versée par le locataire (appelé preneur) pour garantir au propriétaire (appelé bailleur) la bonne exécution du bail (comme le paiement du loyer ou l'entretien du local). Le versement d'un dépôt de garantie n'est pas obligatoire. Cette somme est en principe rendue au locataire à la fin du bail. Lire la suite

Comment est évaluée l'indemnité d'éviction d'un bail commercial ?
Lorsque le bailleur (c'est-à-dire le propriétaire) refuse le renouvellement du bail commercial, il doit payer au locataire une indemnité d'éviction. Celle-ci correspond à une somme d'argent qui compense les dommages causés par le refus de renouvellement. Se renseigner

Que devient le bail commercial lorsque le locataire est en procédure collective ?
À l'ouverture d'une procédure collective le bail commercial se poursuit en principe automatiquement. Cependant, après examen de la situation du locataire, l'administrateur judiciaire ou le liquidateur prend une décision : il peut décider de poursuivre le bail, de le résilier ou de le céder. Dans certains cas, le bailleur peut lui-même décider de résilier le bail commercial. A lire

Bail professionnel
Le bail professionnel est un contrat de location d'un local utilisé pour une activité qui n'est ni commerciale, ni artisanale, ni industrielle, ni agricole. Il concerne donc principalement les professions libérales. Plus souple que le bail commercial, il est cependant soumis à certaines règles. En savoir plus

Contrat de bail rural (ou bail à ferme)
Le bail rural est un contrat de location de terres ou de bâtiments agricoles par un propriétaire (appelé bailleur) à un exploitant (appelé preneur), en contrepartie d'un loyer. Cette mise à disposition permet l'exploitation et l'exercice d'une activité agricole. Le bail rural prend la forme d'un bail à ferme ou beaucoup plus rarement d'un bail à métayage (les produits de la récolte sont partagés avec le propriétaire). Se renseigner

Contrat de location saisonnière
Une location est saisonnière lorsque le propriétaire accorde au locataire la possibilité d'utiliser un local pour une saison touristique. Le bail saisonnier ne peut pas excéder 6 mois. À la fin de la saison, le propriétaire reprend ses locaux. La location saisonnière est exclue du statut des baux commerciaux. En savoir plus

Succession : la baisse des frais bancaires

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 7 novembre 2026

toujours au point mort



Moneyvox fait le point sur les frais de succession, prélevés par la banque sur les avoirs d'un client décédé avant transfert des fonds à ses héritiers. Une source éternelle d'irritation pour ces derniers, tant l'opacité et le grand écart tarifaire est de mise sur ce service. Plus d'un an après les promesses de changement de la part des pouvoirs public, le constat de MoneyVox est sans appel : rien ne bouge !

Tarifs de traitement du dossier : immobilité totale

Rien ne bouge, ou presque, sur les tarifs : sur les 128 établissements étudiés cette année*, 118 n'ont rien changé, 2 (Crédit Agricole Sud Méditerranée et BNP Paribas Réunion) les ont sensiblement baissés tout en restant au-dessus de la moyenne, et 8 les ont augmentés, dont 3 fortement (de 30% pour les Banques Populaires Aquitaine Centre Atlantique et Méditerranée).

En moyenne donc, les frais d'une succession moyenne ne baissent, depuis un an, que de quelques centimes.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 7 novembre 2026

« Une situation totalement inacceptable, quand on rappelle qu'au printemps 2022, Bercy avait déclaré demander aux banques un « gros gros effort » sur le sujet… et que la baisse qui s'en était suivie n'était que de 4%. Depuis plus rien, le sujet est au point mort et les tarifs vont toujours quasiment du simple au décuple selon les banques… pour un travail identique ! », s'indigne Maxime Chipoy, président de Moneyvox.
Seules quelques banques en ligne (dont Boursorama qui passe la gratuité de 20 000 à 25 000€ par dossier) ne facturent pas cette opération.

> « Pourquoi prélever un pourcentage, alors qu'un virement prend le même temps à réaliser quel que soit son montant ? »
>
> *Maxime Chipoy, président de Moneyvox*

Virements à l'extérieur : des pratiques anticoncurrentielles comme gravées dans le marbre
Le comble de la facturation excessive reste sans doute les « Frais de virement final de la succession », prélevés quand la banque envoie l'argent aux héritiers.
Plusieurs Crédits Agricoles (Pyrénées-Gascogne, Sud Méditerranée, Centre Ouest…) facturent cette opération 80€ ou plus. Mais la palme revient au Crédit Mutuel-CIC, dont la plupart des caisses facturent 1% du montant des actifs (soit 150€ pour notre profil-type) un montant qui ne vous sera, bien sûr, pas facturé si l'argent reste au sein du Crédit Mutuel-CIC.
« Pourquoi prélever un pourcentage, alors qu'un virement prend le même temps à réaliser quel que soit son montant ? Pourquoi facturer si cher ce seul virement (qui s'ajoute aux frais de succession déjà prélevés) alors qu'un virement « de notre vivant » coûte environ 5€ quand on le fait faire au guichet ? Nous sommes ici face à une pratique anticoncurrentielle où la banque impose à des héritiers pieds et poings liés ses conditions : soit l'argent reste chez nous, soit vous payez le prix fort », analyse le président de Moneyvox.

Après le scandale des successions de mineurs, des progrès limités
Les frais bancaires de succession avaient au printemps 2022 défrayé la chronique, quand La Banque Postale avait facturé aux parents d'un mineur décédé des frais pour fermer le livret de l'enfant. Un an et demi plus tard, le sujet n'est, pour l'essentiel, pas réglé.
37 établissements indiquent désormais ne plus facturer les frais pour succession des mineurs, parmi lesquels 8 Banques populaires, 6 Caisses d'épargne, 11 Crédits agricoles, le Crédit Coopératif, Fortuneo, Boursorama, et LCL. Un chiffre qui reste cependant très minoritaire.
« A noter que La Banque Postale, banque visée par la polémique du printemps 2022, n'indique toujours pas la gratuité pour les successions de mineurs dans sa plaquette, alors même qu'elle a assuré que cette gratuité est bien en place ! », indique Maxime Chipoy.

Classement des établissements les plus chers sur leurs frais de succession**

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 7 novembre 2026

	TARIF 01/11/2022	TARIF 01/11/2023	%	Dont frais Virement
Allianz Banque	450,00 €	450,00 €	0,00%	0,00 €
Crédit Agricole Languedoc	390,00 €	390,00 €	0,00%	0,00 €
Banque Populaire Val de France	345,00 €	345,00 €	0,00%	0,00 €
Crédit Agricole Guadeloupe	338,00 €	338,00 €	0,00%	0,00 €
Crédit Agricole Martinique	325,20 €	331,68 €	1,99%	0,00 €
LCL	310,00 €	310,00 €	0,00%	0,00 €
Crédit Agricole Guyane	299,72 €	305,70 €	2,00%	0,00 €
CIC	300,00 €	300,00 €	0,00%	150,00 €
Crédit Agricole Centre-Ouest	300,00 €	300,00 €	0,00%	120,00 €
Crédit Mutuel Anjou	300,00 €	300,00 €	0,00%	150,00 €
Crédit Mutuel Antilles-Guyane	300,00 €	300,00 €	0,00%	150,00 €
Crédit Mutuel Centre	300,00 €	300,00 €	0,00%	150,00 €
Crédit Mutuel Centre Est Europe	300,00 €	300,00 €	0,00%	150,00 €
Crédit Mutuel Dauphiné-Vivarais	300,00 €	300,00 €	0,00%	150,00 €
Crédit Mut. Loire-Atlantique, Centre Ouest	300,00 €	300,00 €	0,00%	150,00 €
Crédit Mutuel Massif Central	300,00 €	300,00 €	0,00%	150,00 €
Crédit Mutuel Midi-Atlantique	300,00 €	300,00 €	0,00%	150,00 €
Crédit Mutuel Méditerranéen	300,00 €	300,00 €	0,00%	150,00 €
Crédit Mutuel Nord Europe	300,00 €	300,00 €	0,00%	150,00 €
Crédit Mutuel Normandie	300,00 €	300,00 €	0,00%	150,00 €
Crédit Mutuel Savoie-Mont Blanc	300,00 €	300,00 €	0,00%	150,00 €
Crédit Mutuel Sud Est	300,00 €	300,00 €	0,00%	150,00 €
Crédit Mutuel Île-de-France	300,00 €	300,00 €	0,00%	150,00 €
Fortuneo	300,00 €	300,00 €	0,00%	0,00 €
Groupama Banque	300,00 €	300,00 €	0,00%	0,00 €
Orange Bank	300,00 €	300,00 €	0,00%	0,00 €
Caisse d'Epargne Normandie	273,00 €	273,00 €	0,00%	0,00 €
Crédit Mutuel Bretagne	270,00 €	270,00 €	0,00%	0,00 €
Crédit Mutuel Sud-Ouest	233,00 €	270,00 €	15,88%	0,00 €
La Banque Postale	260,00 €	260,00 €	0,00%	0,00 €
La Banque Postale Guadel-Mart-Réunion	259,04 €	259,04 €	0,00%	0,00 €
La Banque Postale Guyane-Mayotte-COM	258,33 €	258,33 €	0,00%	0,00 €
AXA Banque	250,00 €	250,00 €	0,00%	0,00 €
Banque Dupuy de Parseval	250,00 €	250,00 €	0,00%	0,00 €

	TARIF 01/11/2022	TARIF 01/11/2023	%	Dont frais Virement
Banque Marze	250,00 €	250,00 €	0,00%	0,00 €
Banque Populaire Sud	250,00 €	250,00 €	0,00%	0,00 €
Crédit Coopératif	250,00 €	250,00 €	0,00%	0,00 €
Crédit Maritime Méditerranée	250,00 €	250,00 €	0,00%	0,00 €
Monabanq	250,00 €	250,00 €	0,00%	150,00 €
Crédit Agricole Centre Loire	245,05 €	246,95 €	0,78%	96,95 €
BNP Paribas	240,00 €	240,00 €	0,00%	0,00 €
BNP Paribas Réunion	309,98 €	240,00 €	-22,58%	0,00 €
Crédit Agricole Sud Méditerranée	335,00 €	240,00 €	-28,36%	90,00 €
Hello bank	240,00 €	240,00 €	0,00%	0,00 €
Caisse d'Ep. Aquitaine Poitou-Charentes	225,00 €	225,00 €	0,00%	0,00 €
Caisse d'Epargne Auvergne et Limousin	225,00 €	225,00 €	0,00%	0,00 €
Caisse d'Ep. Bourgogne Franche-Comté	225,00 €	225,00 €	0,00%	0,00 €
Caisse d'Epargne Bretagne Pays de Loire	225,00 €	225,00 €	0,00%	0,00 €
Caisse d'Epargne CEPAC	225,00 €	225,00 €	0,00%	0,00 €
Caisse d'Epargne Côte d'Azur	225,00 €	225,00 €	0,00%	0,00 €
Caisse d'Epargne Grand Est Europe	225,00 €	225,00 €	0,00%	0,00 €
Caisse d'Epargne Hauts de France	225,00 €	225,00 €	0,00%	0,00 €
Caisse d'Epargne Languedoc-Roussillon	225,00 €	225,00 €	0,00%	0,00 €
Caisse d'Epargne Loire-Centre	225,00 €	225,00 €	0,00%	0,00 €
Caisse d'Epargne Rhône Alpes	225,00 €	225,00 €	0,00%	0,00 €
Banque Chalus	220,00 €	224,00 €	1,82%	0,00 €
Crédit Agricole Pyrénées Gascogne	222,50 €	222,50 €	0,00%	80,00 €
Banque Pop. Bourgogne Franche-Comté	215,00 €	215,00 €	0,00%	0,00 €
Banque Populaire Rives de Paris	206,00 €	206,00 €	0,00%	0,00 €
Caisse d'Epargne CEPAC Antilles	204,00 €	204,00 €	0,00%	0,00 €
Caisse d'Ep. CEPAC La Réunion Mayotte	204,00 €	204,00 €	0,00%	0,00 €
Crédit Agricole Nord Midi-Pyrénées	196,05 €	200,40 €	2,22%	69,90 €
Banque Palatine	200,00 €	200,00 €	0,00%	0,00 €
Crédit Agr Charente-Marit. Deux-Sèvres	200,00 €	200,00 €	0,00%	0,00 €
Banque Pop. Alsace Lorraine Champagne	195,00 €	195,00 €	0,00%	0,00 €
Banque Pop. Aquitaine Centre Atlantique	150,00 €	195,00 €	30,00%	0,00 €
Banque Populaire Grand Ouest	195,00 €	195,00 €	0,00%	0,00 €
Banque Populaire Méditerranée	150,00 €	195,00 €	30,00%	0,00 €
Caisse d'Epargne Ile-de-France	195,00 €	195,00 €	0,00%	0,00 €

	TARIF 01/11/2022	TARIF 01/11/2023	%	Dont frais Virement
Caisse d'Epargne Loire Drôme Ardèche	195,00 €	195,00 €	0,00%	0,00 €
Crédit Maritime Grand Ouest	195,00 €	195,00 €	0,00%	0,00 €
Banque Populaire Auvergne Rhône Alpes	180,00 €	180,00 €	0,00%	0,00 €
Banque Populaire Occitane	180,00 €	180,00 €	0,00%	0,00 €
Crédit Agricole Morbihan	180,00 €	180,00 €	0,00%	0,00 €
Crédit Agricole Normandie-Seine	180,00 €	180,00 €	0,00%	0,00 €
Macif	180,00 €	180,00 €	0,00%	0,00 €
BRED Banque Populaire	172,50 €	172,50 €	0,00%	0,00 €
BRED Banque Populaire Guadeloupe	172,50 €	172,50 €	0,00%	0,00 €
BRED Banque Populaire Guyane	172,50 €	172,50 €	0,00%	0,00 €
BRED Banque Populaire La Réunion	172,50 €	172,50 €	0,00%	0,00 €
BRED Banque Populaire Martinique	172,50 €	172,50 €	0,00%	0,00 €
BRED Banque Populaire Mayotte	172,50 €	172,50 €	0,00%	0,00 €
SG (ex Société Générale)	160,00 €	160,00 €	0,00%	0,00 €
Banque des Caraïbes	155,50 €	155,50 €	0,00%	0,00 €
Crédit Agricole Corse	154,50 €	154,50 €	0,00%	4,50 €
Banque Populaire Nord	150,00 €	150,00 €	0,00%	0,00 €
BFCOI de la Réunion	150,00 €	150,00 €	0,00%	0,00 €
BFCOI Mayotte	150,00 €	150,00 €	0,00%	0,00 €
BforBank	150,00 €	150,00 €	0,00%	0,00 €
Crédit Agricole Alpes Provence	150,00 €	150,00 €	0,00%	0,00 €
Crédit Agricole Alsace Vosges	150,00 €	150,00 €	0,00%	0,00 €
Crédit Agricole Anjou Maine	150,00 €	150,00 €	0,00%	0,00 €
Crédit Agricole Aquitaine	150,00 €	150,00 €	0,00%	0,00 €
Crédit Agricole Atlantique Vendée	150,00 €	150,00 €	0,00%	0,00 €
Crédit Agricole Brie Picardie	150,00 €	150,00 €	0,00%	0,00 €
Crédit Agricole Centre France	150,00 €	150,00 €	0,00%	0,00 €
Crédit Agricole Centre-est	150,00 €	150,00 €	0,00%	0,00 €
Crédit Agricole Champagne-Bourgogne	150,00 €	150,00 €	0,00%	0,00 €
Crédit Agricole Côtes d'Armor	150,00 €	150,00 €	0,00%	0,00 €
Crédit Agricole Finistère	150,00 €	150,00 €	0,00%	0,00 €
Crédit Agricole Franche-Comté	150,00 €	150,00 €	0,00%	0,00 €

	TARIF 01/11/2022	TARIF 01/11/2023	%	Dont frais Virement
Crédit Agricole Ille-et-Vilaine	150,00 €	150,00 €	0,00%	0,00 €
Crédit Agricole La Réunion	150,00 €	150,00 €	0,00%	0,00 €
Crédit Agricole Lorraine	150,00 €	150,00 €	0,00%	0,00 €
Crédit Agricole Normandie	150,00 €	150,00 €	0,00%	0,00 €
Crédit Agricole Provence Côte d'Azur	150,00 €	150,00 €	0,00%	0,00 €
Crédit Agricole Savoie	150,00 €	150,00 €	0,00%	0,00 €
Crédit Agricole Sud Rhône Alpes	150,00 €	150,00 €	0,00%	0,00 €
Crédit Agricole Toulouse 31	150,00 €	150,00 €	0,00%	0,00 €
Crédit Agricole Touraine Poitou	150,00 €	150,00 €	0,00%	0,00 €
Crédit Agricole Val de France	150,00 €	150,00 €	0,00%	0,00 €
Crédit Mutuel MABN	150,00 €	150,00 €	0,00%	0,00 €
Crédit Mutuel Océan	150,00 €	150,00 €	0,00%	0,00 €
HSBC	150,00 €	150,00 €	0,00%	0,00 €
Milleis Banque	150,00 €	150,00 €	0,00%	0,00 €
Crédit Agricole Nord de France	135,00 €	135,00 €	0,00%	0,00 €
Crédit Agricole Charente-Périgord	130,50 €	130,50 €	0,00%	0,00 €
Banque de Savoie	125,00 €	125,00 €	0,00%	0,00 €
Caisse d'Epargne Midi-Pyrénées	125,00 €	125,00 €	0,00%	0,00 €
Crédit Agricole Loire Haute-Loire	118,50 €	118,50 €	0,00%	0,00 €
Crédit Agricole Ile-de-France	80,00 €	80,00 €	0,00%	0,00 €
Crédit Agricole Nord Est	75,00 €	75,00 €	0,00%	0,00 €
Ma French Bank	50,00 €	50,00 €	0,00%	0,00 €
n26	50,00 €	50,00 €	0,00%	0,00 €
Boursorama Banque	0,00 €	0,00 €	0,00%	0,00 €
Helios	0,00 €	0,00 €	0,00%	0,00 €
Nickel	0,00 €	0,00 €	0,00%	0,00 €
Revolut	0,00 €	0,00 €	0,00%	0,00 €
MOYENNE	205,0 €	204,9 €	0%	
MEDIANE	195,5	197,5	1%	

Cliquer sur les tableaux pour les agrandir.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 7 novembre 2026

À propos de MoneyVox :
Créé en 2003, MoneyVox est un site d'actualités, d'explications et de comparatifs sur la finance personnelle et le budget. MoneyVox traite de multiples sujets comme la banque au quotidien, les moyens de paiement, les produits d'épargne, les crédits, les impôts, la retraite, les assurances ou l'énergie. L'équipe se compose aujourd'hui d'une dizaine de journalistes et de professionnels du web. Le site héberge également un forum très actif sur les questions financières.

*Cas d'une succession simple de 15 000€, réglée en moins d'un an à des héritiers clients d'une autre banque.
**Cas d'une succession simple de 15 000€, réglée en moins d'un an à des héritiers clients d'une autre banque.

Décès, obsèques, comment s'organiser : Service-Public.fr vous éclaire pas à pas



Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 7 novembre 2026

En amont d'un décès et après, il est important de savoir comment gérer les démarches et les formalités nécessaires pour sécuriser ses proches, organiser les obsèques et régler la succession. Service-Public.fr répond à vos multiples interrogations et suggère les conduites à tenir dans sa rubrique 'Comment faire si un proche est décédé'.

PRÉPARER SON DÉCÈS ET SÉCURISER SES PROCHES

Assurance vie et assurance décès : comment les distinguer ?
Malgré la ressemblance de leurs appellations, l'assurance vie et l'assurance décès présentent de nombreuses différences. Elles portent principalement sur la nature du contrat, l'origine de la somme versée et l'identité du bénéficiaire. En savoir plus.

Peut-on désigner une personne pour s'occuper de son enfant après son décès ?
Oui, vous pouvez désigner une personne de votre choix (tuteur : Personne désignée pour exercer une mesure de protection d'un majeur ou d'un mineur (par exemple : le représenter dans les actes de la vie courante, gérer ses biens)) pour s'occuper de votre enfant après votre décès. Le tuteur sera responsable de votre enfant jusqu'à sa majorité. Vous pouvez désigner le tuteur par testament. Vous pouvez aussi le faire par une déclaration spéciale devant notaire. Pour cela, vous devez indiquer par écrit le nom de la personne choisie et déposer le document chez le notaire. En savoir plus

Assurer un prêt immobilier : que sont la garantie décès, invalidité, incapacité ? Pour accorder un prêt immobilier, la banque peut exiger que l'emprunteur souscrive une assurance emprunteur. Cette assurance garantit le remboursement du prêt en cas de décès, de perte d'autonomie, d'invalidité, d'incapacité temporaire de travail. Le contrat d'assurance précise les conditions de mise en œuvre de ces garanties. Lire la fiche

VOUS VENEZ DE PERDRE UN PROCHE, ENGAGEZ LES DÉMARCHES

Un proche est décédé Vous venez de perdre un proche. Cet événement impose d'engager certaines démarches comme organiser les obsèques et informer plusieurs organismes. Dans cette période difficile, nous vous accompagnons pour effectuer l'ensemble de ces démarches. Nous vous indiquons qui peut les faire et dans quels délais. Les réponses apportées sont personnalisées selon votre situation. En savoir plus.

Obsèques et sépultures : ce qu'il faut savoir Déclaration de décès, funérailles, inhumation, crémation… Quelles sont les formalités à accomplir en cas de décès d'un proche ? Pour vous aider, Service-Public.fr vous propose ses fiches pratiques. Lire l'article

Acte de décès : demande de copie intégrale
Vous souhaitez demander un acte de décès et vous voulez savoir comment procéder ? Les démarches pour l'obtenir dépendent du lieu du décès : en France ou à l'étranger. Dans tous les cas, la demande est gratuite. Nous vous présentons la démarche. En savoir plus.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 7 novembre 2026

Informer la banque du décès d'un proche (Modèle de lettre)
Permet d'avertir la banque du décès d'un proche parent et de demander le blocage de son ou ses compte(s). Accéder au modèle.

Informer le propriétaire du décès du locataire (Modèle de lettre)
Permet d'informer le propriétaire du décès du locataire. Accéder au modèle de lettre.

Congé pour le décès d'un membre de la famille (salarié du privé)
Vous êtes salarié et souhaitez savoir si vous pouvez obtenir un congé en cas de décès d'un proche ? Oui, vous pouvez obtenir des jours de congés en cas de décès d'un membre de votre famille : enfant, époux(se), partenaire de Pacs, concubin, parent. La durée du congé varie selon le lien de parenté avec la personne décédée. Nous vous présentons les informations à connaître. Se renseigner.

Autorisation d'absence pour décès d'un proche dans la fonction publique
Quelle que soit votre fonction publique d'appartenance, vous pouvez bénéficier d'autorisations d'absence lors du décès d'un proche. Nous vous présentons les informations à connaître. Lire la fiche

Rentes et capitaux versés en cas de décès
Le décès d'un salarié ou d'un fonctionnaire peut ouvrir droit, pour ses ayants droit. Celui qui bénéficie d'un droit par le biais d'un parent ou d'un proche, à un capital ou une rente. Versement périodique d'une personne à une autre pendant une période de temps fixée par un contrat ou jusqu'au décès. Se renseigner.

Demande d'allocation versée en cas de décès de l'enfant – 16 / 25 ans (Caf) (Formulaire) Permet de demander une allocation suite au décès d'un enfant de 16 à moins de 25 ans. Formulaire à remplir en ligne et à envoyer par mail à la Caf, ici.

Estimer le montant des droits de succession (Simulateur)
Ce simulateur vous propose de réaliser une estimation indicative des droits de succession dont vous êtes personnellement redevable à la suite du décès d'un proche.

Rechercher si vous êtes bénéficiaire d'une assurance-vie (Démarche en ligne) Permet de rechercher gratuitement si vous êtes bénéficiaire d'une assurance vie (par exemple après le décès d'un proche). Accéder à la démarche.

Succession : la baisse des frais bancaires

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 7 novembre 2026

toujours au point mort



Comme chaque année à l'approche de la Toussaint, Moneyvox* fait le point sur les frais de succession, prélevés par la banque sur les avoirs d'un client décédé avant transfert des fonds à ses héritiers. Une source éternelle d'irritation pour ces derniers, tant l'opacité et le grand écart tarifaire est de mise sur ce service. Plus d'un an après les promesses de changement de la part des pouvoirs public, le constat de MoneyVox est sans appel : rien ne bouge !

Tarifs de traitement du dossier : immobilité totale
Rien ne bouge, ou presque, sur les tarifs : sur les 128 établissements étudiés cette année**, 118 n'ont rien changé, 2 (Crédit Agricole Sud Méditerranée et BNP Paribas Réunion) les ont sensiblement baissés tout en restant au-dessus de la moyenne, et 8 les ont augmentés, dont 3 fortement (de 30% pour les Banques Populaires Aquitaine Centre Atlantique et Méditerranée).

> « Les tarifs vont toujours quasiment du simple au décuple selon les banques. »
>
> *Maxime Chipoy, président de Moneyvox.*

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 7 novembre 2026

En moyenne donc, les frais d'une succession moyenne ne baissent, depuis un an, que de quelques centimes. « Une situation totalement inacceptable, quand on rappelle qu'au printemps 2022, Bercy avait déclaré demander aux banques un 'gros gros effort' sur le sujet… et que la baisse qui s'en était suivie n'était que de 4%. Depuis plus rien, le sujet est au point mort et les tarifs vont toujours quasiment du simple au décuple selon les banques… pour un travail identique », s'indigne Maxime Chipoy, président de Moneyvox.
Seules quelques banques en ligne (dont Boursorama qui passe la gratuité de 20 000 à 25 000€ par dossier) ne facturent pas cette opération.

Virements à l'extérieur : des pratiques anticoncurrentielles comme gravées dans le marbre
Le comble de la facturation excessive reste sans doute les 'Frais de virement final de la succession', prélevés quand la banque envoie l'argent aux héritiers.
Plusieurs Crédits Agricoles (Pyrénées-Gascogne, Sud Méditerranée, Centre Ouest…) facturent cette opération 80€ ou plus. Mais la palme revient au Crédit Mutuel-CIC, dont la plupart des caisses facturent 1% du montant des actifs (soit 150€ pour notre profil-type) un montant qui ne vous sera, bien sûr, pas facturé si l'argent reste au sein du Crédit Mutuel-CIC.

« Pourquoi prélever un pourcentage, alors qu'un virement prend le même temps à réaliser quel que soit son montant ? Pourquoi facturer si cher ce seul virement (qui s'ajoute aux frais de succession déjà prélevés) alors qu'un virement 'de notre vivant' coûte environ 5€ quand on le fait faire au guichet ? Nous sommes ici face à une pratique anticoncurrentielle où la banque impose à des héritiers pieds et poings liés ses conditions : soit l'argent reste chez nous, soit vous payez le prix fort », analyse Maxime Chipoy.

	TARIF 01/11/2022	TARIF 01/11/2023	%	Dont frais Virement
Allianz Banque	450,00 €	450,00 €	0,00%	0,00 €
Crédit Agricole Languedoc	390,00 €	390,00 €	0,00%	0,00 €
Banque Populaire Val de France	345,00 €	345,00 €	0,00%	0,00 €
Crédit Agricole Guadeloupe	338,00 €	338,00 €	0,00%	0,00 €
Crédit Agricole Martinique	325,20 €	331,68 €	1,99%	0,00 €
LCL	310,00 €	310,00 €	0,00%	0,00 €
Crédit Agricole Guyane	299,72 €	305,70 €	2,00%	0,00 €
CIC	300,00 €	300,00 €	0,00%	150,00 €
Crédit Agricole Centre-Ouest	300,00 €	300,00 €	0,00%	120,00 €
Crédit Mutuel Anjou	300,00 €	300,00 €	0,00%	150,00 €
Crédit Mutuel Antilles-Guyane	300,00 €	300,00 €	0,00%	150,00 €
Crédit Mutuel Centre	300,00 €	300,00 €	0,00%	150,00 €
Crédit Mutuel Centre Est Europe	300,00 €	300,00 €	0,00%	150,00 €
Crédit Mutuel Dauphiné-Vivarais	300,00 €	300,00 €	0,00%	150,00 €
Crédit Mut. Loire-Atlantique, Centre Ouest	300,00 €	300,00 €	0,00%	150,00 €
Crédit Mutuel Massif Central	300,00 €	300,00 €	0,00%	150,00 €
Crédit Mutuel Midi-Atlantique	300,00 €	300,00 €	0,00%	150,00 €
Crédit Mutuel Méditerranéen	300,00 €	300,00 €	0,00%	150,00 €
Crédit Mutuel Nord Europe	300,00 €	300,00 €	0,00%	150,00 €
Crédit Mutuel Normandie	300,00 €	300,00 €	0,00%	150,00 €
Crédit Mutuel Savoie-Mont Blanc	300,00 €	300,00 €	0,00%	150,00 €
Crédit Mutuel Sud Est	300,00 €	300,00 €	0,00%	150,00 €
Crédit Mutuel Île-de-France	300,00 €	300,00 €	0,00%	150,00 €
Fortuneo	300,00 €	300,00 €	0,00%	0,00 €
Groupama Banque	300,00 €	300,00 €	0,00%	0,00 €
Orange Bank	300,00 €	300,00 €	0,00%	0,00 €
Caisse d'Epargne Normandie	273,00 €	273,00 €	0,00%	0,00 €
Crédit Mutuel Bretagne	270,00 €	270,00 €	0,00%	0,00 €
Crédit Mutuel Sud-Ouest	233,00 €	270,00 €	15,88%	0,00 €
La Banque Postale	260,00 €	260,00 €	0,00%	0,00 €
La Banque Postale Guadel-Mart-Réunion	259,04 €	259,04 €	0,00%	0,00 €
La Banque Postale Guyane-Mayotte-COM	258,33 €	258,33 €	0,00%	0,00 €
AXA Banque	250,00 €	250,00 €	0,00%	0,00 €
Banque Dupuy de Parseval	250,00 €	250,00 €	0,00%	0,00 €

	TARIF 01/11/2022	TARIF 01/11/2023	%	Dont frais Virement
Banque Marze	250,00 €	250,00 €	0,00%	0,00 €
Banque Populaire Sud	250,00 €	250,00 €	0,00%	0,00 €
Crédit Coopératif	250,00 €	250,00 €	0,00%	0,00 €
Crédit Maritime Méditerranée	250,00 €	250,00 €	0,00%	0,00 €
Monabanq	250,00 €	250,00 €	0,00%	150,00 €
Crédit Agricole Centre Loire	245,05 €	246,95 €	0,78%	96,95 €
BNP Paribas	240,00 €	240,00 €	0,00%	0,00 €
BNP Paribas Réunion	309,98 €	240,00 €	-22,58%	0,00 €
Crédit Agricole Sud Méditerranée	335,00 €	240,00 €	-28,36%	90,00 €
Hello bank	240,00 €	240,00 €	0,00%	0,00 €
Caisse d'Ep. Aquitaine Poitou-Charentes	225,00 €	225,00 €	0,00%	0,00 €
Caisse d'Epargne Auvergne et Limousin	225,00 €	225,00 €	0,00%	0,00 €
Caisse d'Ep. Bourgogne Franche-Comté	225,00 €	225,00 €	0,00%	0,00 €
Caisse d'Epargne Bretagne Pays de Loire	225,00 €	225,00 €	0,00%	0,00 €
Caisse d'Epargne CEPAC	225,00 €	225,00 €	0,00%	0,00 €
Caisse d'Epargne Côte d'Azur	225,00 €	225,00 €	0,00%	0,00 €
Caisse d'Epargne Grand Est Europe	225,00 €	225,00 €	0,00%	0,00 €
Caisse d'Epargne Hauts de France	225,00 €	225,00 €	0,00%	0,00 €
Caisse d'Epargne Languedoc-Roussillon	225,00 €	225,00 €	0,00%	0,00 €
Caisse d'Epargne Loire-Centre	225,00 €	225,00 €	0,00%	0,00 €
Caisse d'Epargne Rhône Alpes	225,00 €	225,00 €	0,00%	0,00 €
Banque Chalus	220,00 €	224,00 €	1,82%	0,00 €
Crédit Agricole Pyrénées Gascogne	222,50 €	222,50 €	0,00%	80,00 €
Banque Pop. Bourgogne Franche-Comté	215,00 €	215,00 €	0,00%	0,00 €
Banque Populaire Rives de Paris	206,00 €	206,00 €	0,00%	0,00 €
Caisse d'Epargne CEPAC Antilles	204,00 €	204,00 €	0,00%	0,00 €
Caisse d'Ep. CEPAC La Réunion Mayotte	204,00 €	204,00 €	0,00%	0,00 €
Crédit Agricole Nord Midi-Pyrénées	196,05 €	200,40 €	2,22%	69,90 €
Banque Palatine	200,00 €	200,00 €	0,00%	0,00 €
Crédit Agr Charente-Marit. Deux-Sèvres	200,00 €	200,00 €	0,00%	0,00 €
Banque Pop. Alsace Lorraine Champagne	195,00 €	195,00 €	0,00%	0,00 €
Banque Pop. Aquitaine Centre Atlantique	150,00 €	195,00 €	30,00%	0,00 €
Banque Populaire Grand Ouest	195,00 €	195,00 €	0,00%	0,00 €
Banque Populaire Méditerranée	150,00 €	195,00 €	30,00%	0,00 €
Caisse d'Epargne Ile-de-France	195,00 €	195,00 €	0,00%	0,00 €

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 7 novembre 2026

	TARIF 01/11/2022	TARIF 01/11/2023	%	Dont frais Virement
Caisse d'Epargne Loire Drôme Ardèche	195,00 €	195,00 €	0,00%	0,00 €
Crédit Maritime Grand Ouest	195,00 €	195,00 €	0,00%	0,00 €
Banque Populaire Auvergne Rhône Alpes	180,00 €	180,00 €	0,00%	0,00 €
Banque Populaire Occitane	180,00 €	180,00 €	0,00%	0,00 €
Crédit Agricole Morbihan	180,00 €	180,00 €	0,00%	0,00 €
Crédit Agricole Normandie-Seine	180,00 €	180,00 €	0,00%	0,00 €
Macif	180,00 €	180,00 €	0,00%	0,00 €
BRED Banque Populaire	172,50 €	172,50 €	0,00%	0,00 €
BRED Banque Populaire Guadeloupe	172,50 €	172,50 €	0,00%	0,00 €
BRED Banque Populaire Guyane	172,50 €	172,50 €	0,00%	0,00 €
BRED Banque Populaire La Réunion	172,50 €	172,50 €	0,00%	0,00 €
BRED Banque Populaire Martinique	172,50 €	172,50 €	0,00%	0,00 €
BRED Banque Populaire Mayotte	172,50 €	172,50 €	0,00%	0,00 €
SG (ex Société Générale)	160,00 €	160,00 €	0,00%	0,00 €
Banque des Caraïbes	155,50 €	155,50 €	0,00%	0,00 €
Crédit Agricole Corse	154,50 €	154,50 €	0,00%	4,50 €
Banque Populaire Nord	150,00 €	150,00 €	0,00%	0,00 €
BFCOI de la Réunion	150,00 €	150,00 €	0,00%	0,00 €
BFCOI Mayotte	150,00 €	150,00 €	0,00%	0,00 €
BforBank	150,00 €	150,00 €	0,00%	0,00 €
Crédit Agricole Alpes Provence	150,00 €	150,00 €	0,00%	0,00 €
Crédit Agricole Alsace Vosges	150,00 €	150,00 €	0,00%	0,00 €
Crédit Agricole Anjou Maine	150,00 €	150,00 €	0,00%	0,00 €
Crédit Agricole Aquitaine	150,00 €	150,00 €	0,00%	0,00 €
Crédit Agricole Atlantique Vendée	150,00 €	150,00 €	0,00%	0,00 €
Crédit Agricole Brie Picardie	150,00 €	150,00 €	0,00%	0,00 €
Crédit Agricole Centre France	150,00 €	150,00 €	0,00%	0,00 €
Crédit Agricole Centre-est	150,00 €	150,00 €	0,00%	0,00 €
Crédit Agricole Champagne-Bourgogne	150,00 €	150,00 €	0,00%	0,00 €
Crédit Agricole Côtes d'Armor	150,00 €	150,00 €	0,00%	0,00 €
Crédit Agricole Finistère	150,00 €	150,00 €	0,00%	0,00 €
Crédit Agricole Franche-Comté	150,00 €	150,00 €	0,00%	0,00 €

	TARIF 01/11/2022	TARIF 01/11/2023	%	Dont frais Virement
Crédit Agricole Ille-et-Vilaine	150,00 €	150,00 €	0,00%	0,00 €
Crédit Agricole La Réunion	150,00 €	150,00 €	0,00%	0,00 €
Crédit Agricole Lorraine	150,00 €	150,00 €	0,00%	0,00 €
Crédit Agricole Normandie	150,00 €	150,00 €	0,00%	0,00 €
Crédit Agricole Provence Côte d'Azur	150,00 €	150,00 €	0,00%	0,00 €
Crédit Agricole Savoie	150,00 €	150,00 €	0,00%	0,00 €
Crédit Agricole Sud Rhône Alpes	150,00 €	150,00 €	0,00%	0,00 €
Crédit Agricole Toulouse 31	150,00 €	150,00 €	0,00%	0,00 €
Crédit Agricole Touraine Poitou	150,00 €	150,00 €	0,00%	0,00 €
Crédit Agricole Val de France	150,00 €	150,00 €	0,00%	0,00 €
Crédit Mutuel MABN	150,00 €	150,00 €	0,00%	0,00 €
Crédit Mutuel Océan	150,00 €	150,00 €	0,00%	0,00 €
HSBC	150,00 €	150,00 €	0,00%	0,00 €
Milleis Banque	150,00 €	150,00 €	0,00%	0,00 €
Crédit Agricole Nord de France	135,00 €	135,00 €	0,00%	0,00 €
Crédit Agricole Charente-Périgord	130,50 €	130,50 €	0,00%	0,00 €
Banque de Savoie	125,00 €	125,00 €	0,00%	0,00 €
Caisse d'Epargne Midi-Pyrénées	125,00 €	125,00 €	0,00%	0,00 €
Crédit Agricole Loire Haute-Loire	118,50 €	118,50 €	0,00%	0,00 €
Crédit Agricole Ile-de-France	80,00 €	80,00 €	0,00%	0,00 €
Crédit Agricole Nord Est	75,00 €	75,00 €	0,00%	0,00 €
Ma French Bank	50,00 €	50,00 €	0,00%	0,00 €
n26	50,00 €	50,00 €	0,00%	0,00 €
Boursorama Banque	0,00 €	0,00 €	0,00%	0,00 €
Helios	0,00 €	0,00 €	0,00%	0,00 €
Nickel	0,00 €	0,00 €	0,00%	0,00 €
Revolut	0,00 €	0,00 €	0,00%	0,00 €
MOYENNE	205,0 €	204,9 €	0%	
MEDIANE	195,5	197,5	1%	

Classement des établissements les plus chers sur leurs frais de succession**

Successions de mineurs, des progrès limités

Les frais bancaires de succession avaient au printemps 2022 défrayé la chronique, quand La Banque Postale avait facturé aux parents d'un mineur décédé des frais pour fermer le livret de l'enfant. Un an et demi plus tard, le sujet n'est, pour l'essentiel, pas réglé.

37 établissements indiquent désormais ne plus facturer les frais pour succession des mineurs, parmi lesquels 8 Banques populaires, 6 Caisses d'épargne, 11 Crédits agricoles, le Crédit Coopératif, Fortuneo, Boursorama, et LCL. Un chiffre qui reste cependant très minoritaire.

« A noter que La Banque Postale, banque visée par la polémique du printemps 2022, n'indique toujours pas la gratuité pour les successions de mineurs dans sa plaquette, alors même qu'elle a assuré que cette gratuité est bien en place » rappelle le président de Money vox.

**Créé en 2003, Moneyvox est un site d'actualités, d'explications et de comparatifs sur la finance personnelle et le budget. Le site traite de multiples sujets comme la banque au quotidien, les moyens de paiement, les produits d'épargne, les crédits, les impôts, la retraite, les assurances ou l'énergie. L'équipe se compose aujourd'hui d'une dizaine de journalistes et de professionnels du web. Le site héberge également un forum très actif sur les questions financières.*

***Cas d'une succession simple de 15 000€, réglée en moins d'un an à des héritiers clients d'une autre banque.*

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 7 novembre 2026

Marie-Thérèse Combe, nouvelle présidente du Syndicat de l'AOC Vacqueyras



A la suite du décès brutal du président du Syndicat de l'AOC Vacqueyras Jacques Bernard, survenu le 8 janvier dernier, Marie-Thérèse Combe, première vice-présidente depuis 2016, lui succède au poste de présidente.

Membre très impliquée du conseil d'administration depuis l'accession de l'Appellation Vacqueyras au statut de Cru en 1990, Marie-Thérèse Combe est également co-présidente pour inter-Rhône de la section Vacqueyras.

Propriétaire du Domaine La Fourmone, domaine historique depuis 6 générations sur l'Appellation Vacqueyras, Marie-Thérèse Combe a récemment transmis la direction de celui-ci à ses deux enfants et peut désormais s'investir pleinement dans ses nouvelles fonctions au sein de l'Appellation qui regroupe 98 caves particulières, 4 caves coopératives et 40 maisons de négoces.

Elle a pour ambition d'engager l'Appellation, qui s'étend sur 1 460 ha, de façon responsable face aux enjeux environnementaux et la volonté de mettre en lumière les terroirs et de faire rayonner Vacqueyras

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 7 novembre 2026

au-delà des frontières.

J.R.

Seulement 4 Français sur 10 anticipent leur succession



Le « Baromètre 2022 de l'Épargne en France et en régions », réalisée par l'Ifop* à l'initiative d'Altaprofits, Société de Conseil en Gestion de Patrimoine sur Internet, a déchiffré le comportement des Français en matière d'héritage et de transmission. Il en ressort :

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 7 novembre 2026

Une minorité de Français anticipe sa succession

• 4 Français sur 10 (41%) déclarent avoir mis en place un ou plusieurs dispositifs pour organiser leur succession (contre 59%, aucun). Parmi ces dispositifs : l'assurance vie est le plus prisé (26%), viennent ensuite le testament (10%), la donation (8%) et les avantages matrimoniaux comme un contrat de mariage (6%).

Dans le détail. Parmi les Français qui ont mis en place un ou plusieurs dispositifs, on constate que les dispositions prises augmentent à partir de 35 ans et plus (44% pour cette catégorie, avec 29% en assurance vie, 11% via un testament, 9% par une donation, 7% par un contrat de mariage). Certaines catégories sont surreprésentées : naturellement, les 65 ans et plus (55% contre 32% de moins de 35 ans), puis, les hommes (43% contre 38% de femmes) ainsi que les habitants des régions Bourgogne-Franche-Comté (50%), Nouvelle-Aquitaine (47%) et Pays de la Loire (46%) contre, à l'opposé, les habitants de Bretagne (25%).

Un consensus sur l'utilité ou la nécessité d'une réforme sur l'allègement des droits de succession

• 9 Français sur 10 (91%) considèrent que la réforme sur l'allègement des droits de succession est utile ou nécessaire. Ce qui est également le cas en régions.

Dans le détail. Une majorité de Français (59%) considère cette réforme comme nécessaire, 32% comme utile, contre seulement 9% inutile. En régions, les habitants du Centre-Val de Loire sont les plus représentés (96%, + 5 points par rapport à l'ensemble des Français), 67% estimant la réforme nécessaire, 29% utile, 4% inutile (respectivement, + 8, – 3, – 5 points par rapport au plan national). Même si les Bretons sont les moins favorables à cette réforme, le taux d'adhésion reste élevé (86%, – 5 points par rapport au global), 49% nécessaire, 37% utile, 14% inutile (respectivement, – 10, + 5, + 5 points par rapport à l'ensemble des Français).

En parallèle, l'héritage ne concerne qu'un tiers des Français

A l'heure actuelle :

• 1 Français sur 3 (34%) déclare avoir déjà personnellement bénéficié d'un héritage (contre 66% n'en ayant jamais reçu). Plus précisément :

• 19% d'entre eux ont bénéficié d'un héritage sous forme de patrimoine immobilier (dont 4% plusieurs héritages et 15% un seul),

• 18% d'un héritage sous forme de patrimoine financier du type assurance vie, capitalisation, livrets ou Plan Épargne en Actions (dont 6% plusieurs héritages et 12% un seul).

Dans le détail. L'héritage concerne surtout et de manière assez logique les Français âgés de 65 ans et plus (50%), 32% sous forme de patrimoine immobilier (dont 7% plusieurs, 25% un seul), 24% sous forme

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 7 novembre 2026

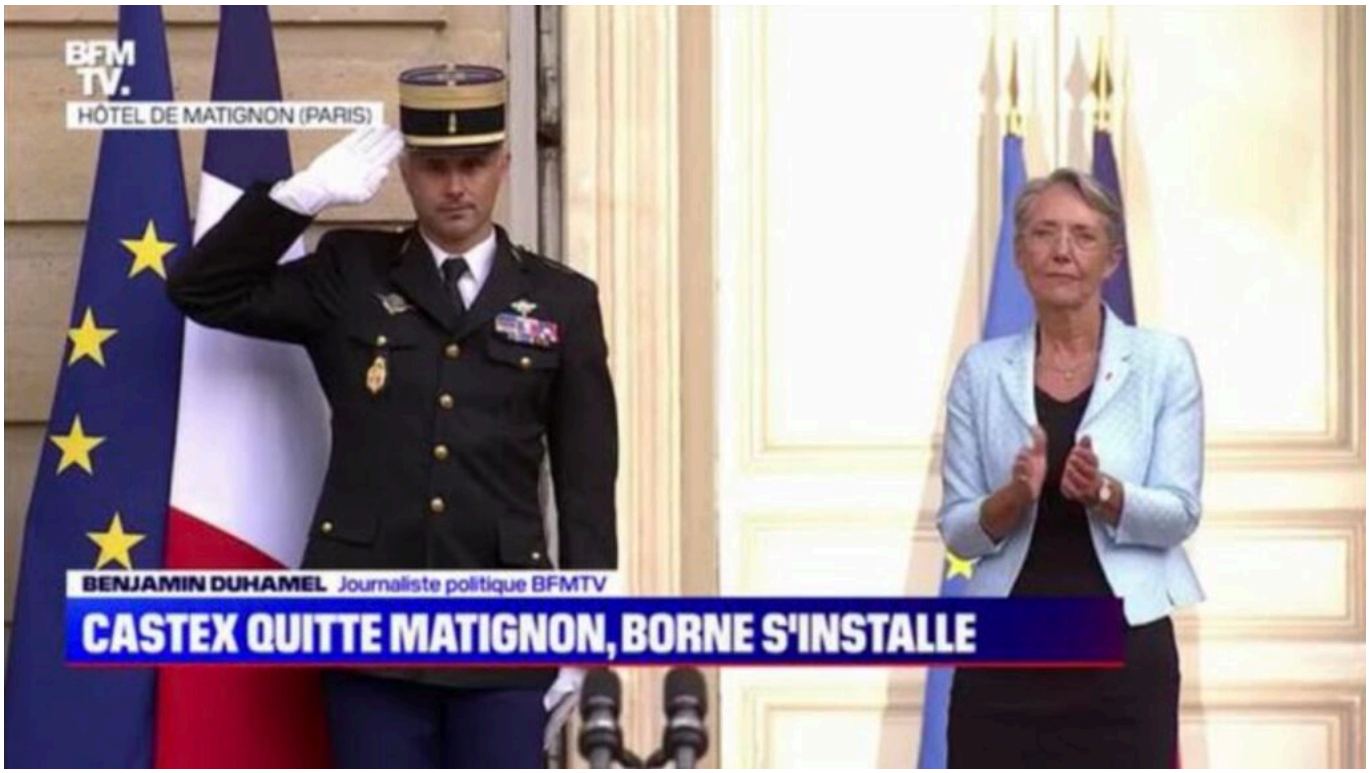
de patrimoine financier (dont 7% plusieurs, 17% un seul). En régions, ce sont les habitants de l'Auvergne-Rhône-Alpes qui ont le plus fréquemment hérité (40%, + 6 points par rapport à l'ensemble des Français), au taux identique de 22 % que ce soit en patrimoine immobilier ou en patrimoine financier. Du côté opposé, les habitants respectivement de Bretagne et du Centre-Val de Loire ont le moins hérité (26% et 23%). En Provence-Alpes-Côte d'Azur et Corse, les habitants se distinguent en héritage de patrimoine immobilier, au taux le plus haut toutes régions confondues, soit 24% (+ 5 points par rapport au taux national).

«L'assurance vie est prioritairement appréciée pour anticiper sa succession, explique Stellane Cohen, présidente d'Altaprofits. Il s'agit d'un outil de transmission du patrimoine que les Français utilisent majoritairement. Simple dans sa mise en œuvre, il répond au plus grand nombre de situations familiales, patrimoniales et fiscales.»

Colonel Cédric Garence : de Matignon au Vaucluse

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 7 novembre 2026



À compter d'aujourd'hui, le lundi 1er août, le Colonel Cédric Garence succède au Colonel Jean-Christophe Le Neindre en tant que commandant du groupement de gendarmerie départementale de Vaucluse.

Jusqu'alors commandant militaire de l'hôtel de Matignon, le Colonel Cédric Garence est désormais à la tête de 700 militaires d'active et près de 400 réservistes en Vaucluse. À savoir que la gendarmerie nationale assume la responsabilité de la sécurité publique sur 146 des 150 communes de Vaucluse, ce qui représente 82% de la superficie du département et 66% de la population vauclusienne.

Ce n'est pas la première fois que le Colonel Garence met les pieds en Vaucluse. « Je connais, pour avoir été 4 années commandant en second de la compagnie d'Orange, la qualité des hommes et des femmes qui servent dans ce département, explique-t-il dans sa lettre de présentation. J'ai pu appréhender, au niveau qui était le mien de 2007 à 2011, quelques-uns des enjeux de ce territoire complexe. » Le Varois d'origine prend donc ses nouvelles fonctions dès aujourd'hui et succède au Colonel Jean-Christophe Le Neindre qui était en poste depuis juillet 2019.

V.A.